

CITOYENNETÉ ET MONDIALISATION

DABA Gbota
Maître-Assistant
Enseignant-Chercheur
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
Département d'Etudes Germaniques
dabagbota@gmail.com

Abstract

The individual has been plunged into globalization, as consequence of industrial revolutions and many technical innovations, which happened during the history of the mankind. Globalization, this fact of becoming global, of becoming an act or a fact, which belongs to the whole world, governs for the most part, the life of the individual. Citizenship, as for it, is determined in its first meaning by the fact, for an individual, of being in conditions to vote, or of being in conditions to be elected. The objective of this study is to know whether, in this world of globalization, citizenship in its first meaning, can be still enforced to the individual.

Key words: Globalization, Citizenship, Citizen, Individual, World

Résumé

L'individu a été plongé dans la mondialisation, en tant que conséquence des révolutions industrielles et des innovations techniques et technologiques qui se sont produites au cours de l'histoire de l'humanité. La mondialisation, ce fait de devenir mondial, de devenir un acte ou un fait appartenant au monde entier, conditionne en grande partie, la vie de l'individu. La citoyenneté quant à elle, est déterminée, dans son sens premier, par le fait pour un individu, de pouvoir voter ou de pouvoir être éligible. L'objectif de cette étude est de savoir si, dans ce monde de mondialisation, la citoyenneté dans son sens premier, peut encore être appliquée à l'individu.

Mots-clés: Mondialisation, Citoyenneté, Citoyen, Individu, Monde

Zusammenfassung

Das Individuum wurde in die Globalisierung versunken. Die Globalisierung ist eine Konsequenz der industriellen Umwälzungen und der vielen technologischen Neuerungen, die während der Geschichte der Menschheit stattfanden. Die Globalisierung, diese Tatsache, etwas Weltweites zu werden, eine Tatsache oder eine Handlung, die zur ganzen Welt gehört, zu werden, bedingt größtenteils das Leben des Individuums. Die Staatsbürgerschaft, ihrerseits, ist, in ihrem echten Sinn, die Tatsache für ein Individuum, wählen zu können und gewählt werden zu können. Das Ziel dieser Untersuchung ist zu wissen, ob in dieser Welt von Globalisierung die Staatsbürgerschaft in ihrem echten Sinn auf das Individuum immer noch angewandt werden kann.

Schlüsselwörter : Globalisierung, Staatsbürgerschaft, Staatsbürger, Individuum, Welt

INTRODUCTION

L'humanité entière, à travers ses composantes individuelles – les êtres humains – est très connectée. Les êtres humains sont en contact les uns avec les autres de manière presque permanente. Il est très facile à un individu de rentrer en contact avec un autre individu n'importe où dans le monde et à n'importe quel moment. Un être humain peut parler à n'importe quel autre être humain se trouvant à n'importe quel endroit du monde, et ce, n'importe quand. On peut voir qui on veut et quiconque peut nous voir aussi, quel que soit l'endroit où nous nous trouvons et quel que soit également l'endroit du monde où notre interlocuteur se trouve. Nous nous voyons et nous nous parlons comme si nous étions dans le même village, dans la même maison, dans la même chambre. On peut être à Abidjan et acheter un produit à Paris et recevoir ce produit exactement comme si nous vivions à Paris. On peut être à Abidjan un matin et se retrouver à New York juste le lendemain matin. Un problème politique qui se passe à Abidjan ou à Khartoum peut être débattu exactement au même moment à Berlin, à Paris, à Bruxelles, à New York etc... . Un problème politique se pose en République de Côte d'Ivoire, puis à propos de ce problème, New York, Washington et la Maison Blanche prennent position, pire, ces lieux décident à la place de la République de Côte d'Ivoire. Les décisions de New York, de Washington et de la Maison Blanche s'imposent à la République de Côte d'Ivoire, à travers telle Résolution ou telle autre de l'ONU. Sommes-nous aux USA ? Non, nous ne sommes ni à New York, ni à Washington, encore moins à la Maison Blanche ou aux États-Unis d'Amérique. Nous sommes bel et bien en Afrique de l'Ouest, en République de Côte d'Ivoire.

Les gens ont beau crier "non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays", rien du tout n'y fait. Quelque chose se passe aux USA. À propos de cet événement, Berlin, Paris et Bruxelles prennent position, et pourtant, nous ne sommes pas en Europe, mais aux USA. Un dirigeant d'un pays du monde qui dirige mal peut être ramené à l'ordre par le monde entier. Une personne doit être jugée parce qu'en ce qui la concerne, un problème se pose. On ne juge pas cette personne dans son pays, mais plutôt, aux Pays-Bas, au Tribunal Mondial. Cet individu est-il encore citoyen de son pays ? Un Étudiant qui a réussi des diplômes dans une Université de Côte d'Ivoire, peut très bien poursuivre les mêmes études dans lesquelles il a réussi ses diplômes, dans un autre pays. Un Enseignant d'Université, en Afrique, doit monter en Grade. Ce n'est pas son pays qui décide s'il doit monter en Grade ou non ; cela est décidé par l'Afrique, pour ne pas dire le monde. Cet Enseignant est-il encore citoyen de son pays ?

Tous ces faits présentés, tous ces tableaux dépeints sont une expression éloquent de la mondialisation. Dans cette situation, la citoyenneté a-t-elle encore un sens ? L'objectif de cette étude est de savoir si, dans ce contexte de mondialisation, il y a ou il peut y avoir conciliation entre mondialisation et citoyenneté. Mais avant de répondre à cette question, nous allons devoir trouver une réponse à un certain nombre d'interrogations, à savoir : Qu'est-ce que c'est que la mondialisation ? Qu'est-ce que c'est que la citoyenneté ? Comment peut-on concilier la mondialisation et la citoyenneté ?

Notre travail va donc être présenté en trois parties qui sont : en 1, la mondialisation ; en 2, la citoyenneté et en 3, interaction entre mondialisation et citoyenneté.

1. La mondialisation

Devenir mondial, se mondialiser, devenir un fait ou un acte qui appartient au monde entier, un fait ou un acte où on ne retrouve plus une appartenance particulière à un pays, mais plutôt au monde, sont des situations qui donnent à la mondialisation son sens, sa quintessence. Le dictionnaire *LE PETIT LAROUSSE* définit la mondialisation comme:

le fait de devenir mondial, de se mondialiser. Au niveau de l'économie, la mondialisation, c'est l'extension du champ d'activité des agents économiques (entreprises, banques, Bourses),

conduisant à la mise en place d'un marché mondial unifié, dans ce sens, la mondialisation a pour synonyme la globalisation.

Le dictionnaire *Le Petit Larousse* poursuit en définissant la mondialisation comme :

un phénomène qui affecte à la fois la sphère réelle de l'économie – c-à-d. la production et la consommation des biens et des services – et la sphère financière (monnaies et capitaux). Elle se traduit par une recomposition de l'espace économique mondial, au sein duquel le modèle occidental d'économie de marché s'étend aux pays dits « émergents », et suscite de vives oppositions, qui prennent la forme soit de l'antimondialisation, soit de l'altermondialisation (p. 750, 2009).

Étymologiquement, le mot « mondialisation » a été, comme l'écrit Wikipédia, l'encyclopédie libre sur Internet, utilisé pour la première fois par Pierre de Coubertin, dans un article du Figaro daté du 13 Décembre 1904. Le mot « mondialisation » apparaît par la suite dans un ouvrage de Paul Odet en 1916. Le mot « mondialisation » désigne alors une appropriation à l'échelle du monde et s'insère alors dans des idées concernant la réorganisation de la vie internationale. C'est après la Deuxième Guerre Mondiale que le mot « mondialisation » a été utilisé de manière croissante.

Pour désigner la mondialisation, on emploie aussi l'anglicisme « globalisation ». La mondialisation désigne la libre circulation de services, de personnes, de capitaux, de marchandises, de l'information et de techniques. Wikipédia définit la mondialisation de la manière suivante :

Le terme de mondialisation (l'anglicisme globalisation est parfois aussi employé) correspond à la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. Il désigne le processus d'intégration des marchés et de rapprochement des humains qui résulte notamment de la libéralisation des échanges, du développement des moyens de transport de personnes et de marchandises, et des retombées des technologies de l'information et de la communication à l'échelle planétaire. Elle se manifeste, outre l'interdépendance croissante des économies (mondialisation économique) et l'intensification de la concurrence, par l'expansion des échanges et des interactions humaines.

Par ailleurs, Olivier Dollfus définit la mondialisation comme « l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors l'espace de transaction de l'humanité »¹. À ce propos, M. Lakehal a aussi écrit : « C'est la prétention à l'universalité de tout ce qui s'apparente à une marchandise. Elle se manifeste par une intégration d'un grand nombre de pays dans une sorte de marché unique où les capitaux et les idées circulent librement et rapidement (2006, p. 156).

C'est en fait le Français qui fait la différence entre « mondialisation » et « globalisation ». Le mot « mondialisation » vient du mot « monde » ; et le mot « monde » lui-même vient du mot Latin « mundus » qui signifie « univers » ; quant au mot « globalisation », il vient du mot « globe » ; et le mot « globe » lui-même vient du mot Latin « globus » qui veut dire « en tous sens ». Pour ces raisons, les mots « mondialisation » et « globalisation » sont vraiment proches. Ces deux mots, « mondialisation » et « globalisation » devraient, dans leur utilisation en Français, être synonymes. Mais la langue française met une différence entre la globalisation et la mondialisation.

En effet, la globalisation est l'action de globaliser, c'est-à-dire réunir des éléments divers en un tout, afin de les présenter d'une manière globale : Exemple : Veuillez globaliser les besoins des étudiants ; les Étudiants sont nombreux ; vous n'allez quand-même pas détailler leurs besoins, vous devez globaliser leurs besoins. La mondialisation quant à elle, c'est le fait de devenir mondial, c'est le fait de se mondialiser, c'est-à-dire donner à une chose un caractère mondial ; se mondialiser, c'est prendre une

¹ *Mondialisation*, <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mondialisation&oldid=166543364>, (03.02.2020).

extension mondiale. Exemple : Le fait de communiquer à travers un téléphone portable est un phénomène mondial.

L'Anglais quant à lui, donne tous les sens de « globalisation » et « mondialisation » au mot « globalisation ».

En Français, quand on dit « globalisation », cela est donc beaucoup plus proche de l'Anglais. La « mondialisation » est définie comme l'extension à l'échelle mondiale de faits qui, étaient en fait, limités à des régions ou à des nations. L'internationalisation quant à elle, ramène à de divers échanges entre nations. Ces échanges peuvent être politiques, économiques ou culturels. L'internationalisation inclut également les relations conflictuelles ou non, concurrentielles ou complémentaires entre États qui sont les conséquences de ces échanges entre États. La mondialisation dans le cadre de l'internationalisation est alors l'extension de ces relations et de ces échanges au monde. Et cette internationalisation à l'échelle du monde devient la conséquence des communications.

C'est surtout dans les années 90 du 20ème siècle que la mondialisation s'est manifestée avec le plus d'acuité. À travers leur activisme, les mondialistes et les altermondialistes donnent encore plus d'importance à la mondialisation. Nous rappelons ici que les altermondialistes sont ces personnes qui contestent le modèle libéral imposé par la mondialisation et qui revendiquent un mode de développement plus soucieux de l'homme et de son environnement. Avec la mondialisation, le monde entier devient un « VILLAGE PLANÉTAIRE », un village où tout le monde connaît tout le monde, tout le monde parle à tout le monde, on peut se rendre à n'importe quel endroit du village comme on veut, quand on veut. Dans le monde anglophone, au lieu de dire « MONDIALISATION » on dit plutôt « GLOBALIZATION ». La « GLOBALIZATION » désigne en fait le développement de l'interdépendance au niveau mondial. Pour les anglophones, le monde entier devient alors un « VILLAGE GLOBAL » où tout le monde dépend de tout le monde.

La mondialisation s'observe surtout dans le domaine économique ; c'est dans les années 90 que la mondialisation a été vraiment mise en exergue. Cette accentuation s'est surtout manifestée dans des marchés financiers mondiaux. Pourtant à côté du domaine économique et des marchés mondiaux, la mondialisation se manifeste également au niveau de la culture, dans ce sens qu'une grande partie de la population mondiale accède à la culture d'autres populations du monde. La mondialisation se manifeste aussi au niveau politique, à travers les Organisations Non Gouvernementales et les Organisations Internationales. La mondialisation se manifeste aussi au niveau sociologique, car les populations mondiales dépendent d'une manière ou d'une autre, les unes des autres. La mondialisation est donc un processus d'unification commerciale, culturelle, politique et diplomatique. C'est justement tout ceci qui est exprimé dans GÉOCONFLUENCES en ces termes:

La mondialisation est l'ensemble des processus (socio-économiques, culturels, technologiques, etc.) facilitant la mise en relation des sociétés du monde entier. Le terme « mondialisation » s'est imposé à partir des années 1980 même s'il a été employé en France pour la première fois dès 1904. Il se distingue de la « globalisation », anglicisme qui, en français, désigne plutôt la mondialisation financière. La mondialisation est un processus continu d'intensification et de fluidification des échanges, porté par l'essor des transports et des mobilités (populations, entreprises, etc.) et accéléré depuis les années 1970 par les systèmes contemporains de communication, de circulation de l'information.²

L'individu, l'être humain, grâce aux révolutions industrielles et aux nombreuses innovations techniques et technologiques qui se sont produites au cours de l'histoire de l'humanité, a été directement plongé dans

²GÉOCONFLUENCES, éducol, ENS DE LYON, *Ressources de géographie pour les enseignants, Mondialisation*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mondialisation>, [03/02/2020], page 1/2.

la mondialisation. Actuellement, la mondialisation repose essentiellement sur la faiblesse des coûts de transport et la faiblesse des coûts de communication (diffusion numérique des informations, diffusion d'informations financières). On se déplace plus facilement et plus rapidement. C'est justement ce qui est exprimé dans les propos suivants :

Chacun apprécie désormais ses déplacements en heures et en minutes plutôt qu'en kilomètres. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de la mobilité quotidienne mais aussi pour des déplacements à plus longue distance du fait de la « démocratisation » des vitesses élevées (autoroutes, TGV, avion) (cf. F. Beaucire et *al.*, p. 265, 2014).

Étant donné qu'il est de nos jours très facile de se déplacer, d'aller d'un endroit à un autre de la Terre, de parler aux autres, d'être aussi entendu, de voir, d'être vu, la mondialisation est encore plus forte. La mondialisation est donc un processus qui donne aux différentes activités une extension qui intéresse le monde entier. C'est tout ceci qui est exprimé dans les propos suivants :

Les différentes vagues de mondialisation font ressortir des déterminants communs : les révolutions industrielles et les innovations qui y sont associées (machines à vapeur, moteur à combustion, électricité, téléphone, informatique et Internet...), l'abaissement des coûts de transport et des transactions internationales entraîné par ces révolutions (routes, canaux, chemins de fer, avion, réseaux numériques), les politiques de libéralisation (traités et zone de libre échange, [...], abaissement des barrières tarifaires) et de déréglementation des marchés (limitation des monopoles d'État, instauration et surveillance de la concurrence).³

Mais en fait, la mondialisation est un processus qui a commencé il y a vraiment longtemps. C'est un processus qui part de l'antiquité avec les tentatives d'unifier le monde romain, ensuite au début du Moyen-Âge avec Charlemagne, puis le haut Moyen-Âge et la fin du Moyen-Âge avec le Saint-Empire Romain Germanique, du 10^{ème} Siècle (à l'an 962) au début du 19^{ème} Siècle (1806), puis le 19^{ème} Siècle et le 20^{ème} Siècle. À toutes ces étapes, les hommes ont toujours voulu unifier le monde ou du moins construire de grands ensembles territoriaux sans frontières. Nayan Chanda, cet éminent historien, né en 1946 en Inde, actuellement Directeur de Publication du YALE CENTER FOR THE STUDY OF GLOBALIZATION et Éditeur de YaleGlobal Online [archive], un Site Web consacré à la mondialisation, a écrit :

La croissance exponentielle de la circulation des biens, des idées, des institutions et des personnes à laquelle nous assistons aujourd'hui fait partie d'une tendance historique à long terme. Tout au long de l'histoire de l'humanité le désir d'améliorer et d'agrandir l'espace de vie a poussé les populations à se déplacer partout dans le monde avec leur bagage matériel et intellectuel. [...] .
La mondialisation -- processus qui donne, selon la définition des dictionnaires, aux diverses activités et aspirations une "extension qui intéresse le monde entier" -- a commencé depuis bien longtemps. Des milliers d'années avant que n'apparaisse la racine du mot -- "monde" ou "globe" -- nos ancêtres s'étaient déjà répandus sur la surface de la terre. En fait, leurs migrations et leur peuplement de tous les continents (à part l'Antarctique) représentaient une sorte de proto-mondialisation. Il y a une cinquantaine de milliers d'années, l'homo sapiens, apparu en Afrique de l'Est, avaient commencé à migrer aux quatre coins du monde, y compris l'Amérique du Nord et du Sud. ⁴

Mais c'est après la Deuxième Guerre Mondiale, donc en plein 20^{ème} Siècle après Jésus Christ, que la mondialisation a été vraiment accélérée. La mondialisation s'est inscrite dans la mise sur pied d'Organisations Internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (l'ONU), la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (le FMI). Dans le domaine de la mondialisation après la Deuxième Guerre Mondiale, on cite aussi l'Union Européenne (UE) qui a été d'abord la Communauté Économique Européenne (CEE), le 25 Mars 1957. Dans ce domaine, on cite également le grand groupe CEE-ACP,

³ Bertrand BLANCHETON, *MONDIALISATION - Histoire de la mondialisation*, in Universalis ,<http://www.universalis.fr/encyclopedie/mondialisation-histoire-de-la-mondialisation/> , [05/02/2020], page 1/31.

⁴ Nayan Chanda, (traduit de l'Anglais au Français par Alain Archambault), *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, <https://yaleglobal.yale.edu/node/58381> , [03/02/2020], 1er et 4ème paragraphes.

qui a commencé aussi le 25 Mars 1957, mais qui n'est devenu CEE-ACP que le 28 Février 1975, composé au départ de 55 pays à travers le monde : 9 pays Européens de la CEE et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ce grand groupe du 28 Février 1975 était composé des pays suivants :

Mitgliedsstaaten der Ersten Konvention von Lomé (Am 28. Februar 1975) : Europa (EG-Länder) : Belgien, Bundesrepublik Deutschland, Dänemark, Frankreich, Großbritannien, Irland, Italien, Luxemburg, Niederlande ; Afrika-Karibik-Pazifik (AKP-Staaten) : Bahamas, Barbados, Botswana, Burundi, Zentralafrikanische Republik, Volksrepublik Kongo, Elfenbeinküste, Dahomey, Äthiopien, Fidji, Gabun, Gambia, Ghana, Grenada, Guinea, Bissau Guinea, Equator-Guinea, Guyana, Ober-Volta, Jamaika, Kenia, Lesotho, Liberia, Malawi, Madagaskar, Mali, Mauritius, Mauretanien, Niger, Nigeria, Rwanda, Senegal, Sierra Leone, Somalia, Sudan, Swasiland, Tansania, Tschad, Togo, Tonga, Trinidad und Tobago, Uganda, Westliches Samoa, Zaire, Sambia.⁵

Le partenariat entre l'Union Européenne et les États ACP (Coopération UE-ACP) est aussi une manifestation éloquent de la mondialisation. À ce propos, Martin Kuengianda a écrit :

En bref, la dichotomie Nord-Sud ou UE-ACP dans le domaine de la coopération financière et technique est un fait qui ne disparaîtra surtout pas par un déterminisme économique ou autre. Une action politique est nécessaire et les accords de Lomé offrent peut-être une occasion alors unique. Il faut travailler dans le long terme. La première étape, qui peut commencer immédiatement, est le « partenariat » dans le domaine de la recherche, qui pourrait offrir aux pays ACP les conditions nécessaires à la formation et l'enracinement des élites scientifiques de niveau international (M. Kuengianda, 2004, p. 213).

La mondialisation a aussi été marquée dans le domaine culturel, par la généralisation des produits de la culture des USA, notamment par le cinéma américain. Mais il faut avouer que c'est l'Internet qui a été à la base de la mondialisation actuelle.

La mondialisation culturelle mène dans un premier temps, à une diversité culturelle et à une interdépendance des personnes. Dans un deuxième temps, la mondialisation mène à une culture commune. Cette culture commune utilise surtout la langue anglaise comme la langue de communication. Comme langue de communication, l'anglais appelé « globish » qui veut dire « global English », transforme la mondialisation en une culture commune. La langue anglaise est très importante dans la mondialisation. À ce propos, S. Brunel a écrit :

La mondialisation actuelle, ce « processus géohistorique d'extension progressive du capitalisme à l'échelle planétaire », selon la formule de Laurent Carroué, est à la fois une idéologie – le libéralisme –, une monnaie – le dollar –, un outil – le capitalisme –, un système politique – la démocratie –, une langue – l'anglais⁶.

Le « globish » est une version appauvrie de l'Anglais. En ce qui concerne la mondialisation en tant que culture commune, certaines personnes parlent ici de civilisation universelle. La francophonie est aussi une mondialisation culturelle. Mais il faut reconnaître que la mondialisation culturelle de nos jours est marquée par tout ce qui est américain. C'est ce qui est exprimé dans ces propos :

⁵ États-Membres de la Première Convention de Lomé (le 28 Février 1975) : Europe (pays de la CEE) : Belgique, République Fédérale d'Allemagne, Danemark, France, Grande Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Hollande ; Afrique-Caraïbes-Pacifique (États ACP) : Bahamas, Barbade, Botswana, Burundi, Centrafrique, Congo (République Populaire), Côte d'Ivoire, Dahomey, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Équatoriale, Guyane, Haute-Volta, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Madagascar, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinité et Tobago, Ouganda, Samoa Occidentale, Zaire, Zambie, (G. DABO, 1999, p. 232).

⁶ Sylvie Brunel, Qu'est-ce que la mondialisation ? , SUR INTERNET : https://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html, (03.02.2020).

Avec la mondialisation économique et financière, il y a eu évidemment une mondialisation culturelle. En effet, la multiplication des échanges économiques et financiers s'est accompagnée d'une accélération des échanges humains : migrations, expatriations, voyages...

Ces échanges humains ont contribué au développement des échanges culturels. Avec la digitalisation du monde et l'avènement d'internet, ces échanges culturels se sont multipliés. C'est ainsi qu'aujourd'hui, un peu partout dans le monde on peut goûter les cuisines de différents pays, avoir accès à la littérature ou au cinéma de toute la planète... La mondialisation a donc rendu plus accessible la diversité culturelle internationale.

Mais paradoxalement, la mondialisation a aussi tendance à homogénéiser les cultures mondiales. En effet, certains particularismes culturels tendent à disparaître au profit de la mondialisation. Certaines cultures s'imposent, d'autres disparaissent. C'est ainsi qu'aujourd'hui, le cinéma américain devient partout dans le monde une référence, parfois au détriment des industries cinématographiques locales.⁷

La mondialisation est surtout marquée par l'utilisation de la langue anglaise. Sur Internet et dans les grands milieux économiques, culturels, politiques, diplomatiques mondiaux, c'est surtout la langue anglaise qui est utilisée comme langue de communication. On parle même d'un impérialisme linguistique à cause de l'hégémonie culturelle de la langue anglaise fortement influencée par les cultures du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique. Dans les milieux économiques, financiers, scientifiques, informatiques, culturels, sportifs mondiaux, même dans la musique et le cinéma, les USA ont une influence prépondérante. La conséquence de cet état de fait est que l'Anglais est divulgué partout et on arrive même à des anglicismes dans d'autres langues. Dans les Institutions de l'ONU partout dans le monde, à la Commission Européenne (à la Bruxelles), c'est la langue anglaise qui est principalement utilisée comme langue de communication.

Aujourd'hui, de nombreux habitants du monde vivent dans des pays qui ne sont pas leurs pays, des pays qui ne sont pas les leurs, des pays qui ne sont pas leurs pays de naissance. Les habitants de la planète vivent différemment la mondialisation. La mondialisation donne la priorité à ce qui est international, mondial, par rapport à ce qui est national, local. L'habitant d'un pays, le ressortissant, le citoyen a-t-il encore une valeur dans ce monde, la citoyenneté a-t-elle encore un sens face à la mondialisation ? Mais avant de répondre à cette question, nous allons débattre du citoyen, de la citoyenneté. Alors c'est quoi le citoyen ? C'est quoi la citoyenneté ?

2. La citoyenneté

Le citoyen est une composante d'un pays. Dans le dictionnaire, le citoyen ou la citoyenne est membre d'un État, membre considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques. Selon le dictionnaire LE PETIT LAROUSSE,

la citoyenneté est la qualité de citoyen. La citoyenneté est aussi la situation créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. La citoyenneté est, selon Aristote, la capacité d'exercer le droit de suffrage et de participer à l'exercice de la puissance publique. Depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 Août 1789, la citoyenneté est au fondement de l'égalité démocratique et de l'identité nationale (*Dictionnaire Le Petit Larousse*, 2009).

La citoyenneté et la nationalité sont deux notions presque toujours liées l'une à l'autre. Mais la citoyenneté est différente de la nationalité. La citoyenneté implique l'exercice des droits et devoirs civiques tels que le vote, le service militaire etc. La citoyenneté est la capacité d'exercer le droit de suffrage et de participer à l'exercice de la puissance publique. La nationalité quant à elle, désigne le fait d'être régi par un droit

⁷ Anonyme in YOUMATTER, *Mondialisation : définition, fonctionnement, conséquences – Qu'est-ce que la mondialisation*, <https://youmatter.world/fr/definition/mondialisation-definition-consequence-histoire/>, [03/02/2020], page 3/6, sous-thème : La mondialisation culturelle : mondialisation et diversité culturelle.

civil national, comme le mariage, le divorce, la succession etc. La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un État.

Le mot citoyenneté vient du mot latin civitas. Civitas désigne le droit de la cité. Civitas désigne également le droit d'un habitant d'un pays. Dans l'Antiquité, la CITOYENNETÉ ROMAINE était alors accordée à des villes ou à des peuples. Et cette CITOYENNETÉ ROMAINE était accordée par le SÉNAT ROMAIN. Par contre, les Français ou les Européens du Nord désignaient la CITOYENNETÉ par BOURGEOISIE. Pour l'appartenance aux Villes-États de l'Europe du Sud comme Venise ou Genève, on a toujours utilisé le terme CITOYENNETÉ. En 1789, la Révolution Française a lieu en France ; et avec cette Révolution, le BOURGEOIS n'était plus appelé Bourgeois, mais plutôt CITOYEN. Le terme CITOYEN avait donc remplacé le terme BOURGEOIS. C'est à partir de ces événements qu'on a commencé à parler de CITOYEN DE FRANCE. Des droits liés à la citoyenneté comme être candidat, être électeurs etc. ... peuvent être retirés par un juge. Puisque la Grande Bretagne a effectivement quitté l'Union Européenne, les Britanniques ont perdu la citoyenneté européenne, et ce, depuis le 31 Janvier 2020, à Minuit. À propos de CITOYENNETÉ et NATIONALITÉ, il est écrit dans WIKIPÉDIA :

Dans certains pays la citoyenneté est ou a été réservée au sexe masculin, ou conditionnée au paiement d'impôts. Les nationaux mineurs ne bénéficient pas des droits civiques. Une condamnation peut ôter ses droits civiques à un national. La domiciliation est nécessaire pour exercer des droits civiques, ainsi les SANS DOMICILE FIXE, et en particulier les NOMADES n'en bénéficient pas. À l'époque coloniale, l'indigénat dans les colonies françaises et le statut indigène au Congo belge excluaient de la citoyenneté tout ou partie des habitants indigènes des colonies, qui avaient pourtant la nationalité française ou belge. Les musulmans d'Algérie pouvaient néanmoins accéder à la citoyenneté s'ils acceptaient de relever du Code Civil et du droit pénal commun et non des coutumes coraniques. Cette situation prit fin en deux parties pour la France, par la Loi Lamine Guèye en 1946 et par la Loi-cadre Defferre de 1956. Elle ne prit fin au Congo belge qu'à l'indépendance en 1960. Jusqu'en 1975, les Français par naturalisation ne pouvaient pas exercer le droit de vote et d'éligibilité pendant les 5 ou 10 (selon les époques) années suivant l'acquisition de la nationalité.⁸

Dans certains pays, des habitants peuvent avoir plusieurs nationalités. Au Vanuatu, si quelqu'un y vit et y travaille, il est déclaré CITOYEN NIVAN. On pouvait être de nationalité culturelle tchéchène, russe, juive, estonienne etc. ... quand on était citoyen soviétique. Actuellement, quand on a la citoyenneté israélienne, on peut être de nationalité culturelle arabe, bédouine, circassienne, chrétienne, druze ou juive. Quand on a la citoyenneté néo-calédonienne (citoyen de Nouvelle-Calédonie), on a donc la nationalité française ; et puisqu'on a la nationalité française, on a alors la citoyenneté européenne. Dans certains pays comme au Chili ou en Nouvelle-Zélande, des étrangers résidents ont le droit de voter, mais ils n'ont pas le droit d'être candidats.

Dans d'autres pays, des apatrides (des personnes n'ayant pas de pays) peuvent voter et être votés sans avoir la nationalité de ces pays ; tout cela s'appelle CITOYENNETÉ PARTIELLE SANS NATIONALITÉ. La citoyenneté est donc liée pour l'essentiel au fait de voter ou d'être voté. Actuellement, il existe par exemple une citoyenneté européenne, et pourtant, il n'existe pas de nationalité européenne. La citoyenneté est intimement liée à la politique. Être citoyen implique alors, que l'on fait partie d'un corps politique d'un État. En France par exemple, on ne peut être citoyen que quand on est âgé de plus de 18 ans. Puisque la citoyenneté européenne existe, les ressortissants de l'Union Européenne qui résident dans un État-Membre de l'Union Européenne, ont le droit de participer aux élections locales (municipales...) organisées dans cet État-Membre.

On entend parfois l'expression CITOYEN DU MONDE. On qualifie de CITOYEN DU MONDE toute personne qui proclame son attachement à l'ensemble de l'humanité. Cette personne refuse alors les

⁸ *Citoyenneté*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Citoyennet%C3%A9>, [04/02/2020], page 3/8

frontières nationales. Quand quelqu'un se dit CITOYEN DU MONDE ou si on qualifie quelqu'un de CITOYEN DU MONDE, on est en train de faire du COSMOPOLITISME.

Mais en fait, à l'heure de la mondialisation, peut-on encore parler de citoyenneté ?

3. Interaction entre mondialisation et citoyenneté

La nation est traditionnellement et demeure dans une grande mesure, le berceau de la citoyenneté, mais à cause de la mondialisation, on est obligé de repenser la citoyenneté. La citoyenneté ne peut en tout cas plus être définie par rapport aux circonstances nationales, par rapport au pays auquel on appartient. À cause de la mondialisation, la citoyenneté va désormais au-delà du terroir, dépasse les frontières du pays. Mais puisque la mondialisation et la citoyenneté se rejoignent désormais sur la plateforme mondiale, on peut se demander comment on peut les mettre ensemble. En effet, dans un monde de plus en plus connecté à travers les communications pratiques (routes, voies aériennes, voies ferrées) et les communications électroniques et numériques (Internet, téléphones), la citoyenneté dans son sens premier a-t-elle encore un sens, occupe-t-elle encore une place ? Nous rappelons ici que le sens premier de la citoyenneté est que la citoyenneté est la capacité, le droit de pouvoir élire ou de pouvoir être élu, sur un territoire bien déterminé. La citoyenneté est donc exclusivement politique. Si vous n'êtes pas ressortissant d'un pays, vous ne pouvez donc pas avoir la citoyenneté de ce pays. Donc dans un monde où il y a de plus en plus de migrations et de personnes qui appartiennent à plusieurs pays à la fois, il faut fortement protéger les nationaux. Mais malgré ce sens premier de la citoyenneté, peut-on tout de même mettre ensemble la citoyenneté et la mondialisation ? Si oui, dans quel sens peut-on le faire ?

Oui, on peut concilier citoyenneté et mondialisation. Dans quel sens alors ? Dans le sens où, on parle de citoyenneté mondiale. L'être humain actuel est très connecté et sous l'influence de plusieurs cultures. Il vit alors sous l'influence de la multiculturalité. La mondialisation et la multiculturalité donnent un autre sens à la citoyenneté qui dévie vraiment du sens traditionnel de la citoyenneté. Néanmoins, basée sur sa force juridique, la citoyenneté reste toujours liée à l'État. C'est pour cette raison que la citoyenneté est refusée à ceux qui quittent leurs pays pour aller vivre dans d'autres pays. On ne peut donc pas parler ici de citoyens du monde, on ne peut pas parler de citoyenneté mondiale, parce que juridiquement, ces personnes n'existent tout simplement pas. Une citoyenneté ne peut pas être mondiale. À ce propos, S. Tawil a écrit dans son Article intitulé « Le concept de « citoyenneté mondiale » un apport potentiel pour l'éducation multiculturelle ? » ce qui suit :

En effet, la transposition de la notion de citoyenneté (nationale) au niveau mondial pose un problème du point de vue du droit, du simple fait que les citoyens ne sont pas, individuellement, membres juridiques d'une entité politique mondiale qui transcenderait complètement le pouvoir juridique des États nationaux En effet, même si la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), au milieu du vingtième siècle, annonçait l'émergence d'une communauté politique mondiale, l'ONU reste une communauté composée d'États-nations et non d'individus. (...). D'un point de vue juridique donc, et en dépit de la manière dont la mondialisation commence à modifier la conception traditionnelle de la citoyenneté définie par rapport à l'État-nation, la citoyenneté mondiale reste une métaphore.⁹

La citoyenneté mondiale n'a pas de force juridique. Néanmoins des individus qui pensent qu'ils ont une citoyenneté mondiale peuvent avoir un comportement qui peut avoir une incidence sur les relations entre les citoyens et les États. Ces individus font du cosmopolitisme. Le cosmopolitisme lui-même est un mouvement qui est ouvert à toutes les civilisations, à toutes les coutumes. Des individus, se réclamant citoyens mondiaux, peuvent avoir un engagement qui a un impact sur la dignité humaine. La conclusion que l'on peut tirer de cet état de fait est que, les citoyens mondiaux ne sont certes pas juridiquement reconnus, mais ils existent. La mondialisation se concrétise aussi par le fait que les individus sont de plus

⁹ S. Tawil, *Le concept de « citoyenneté mondiale » un apport potentiel pour l'éducation multiculturelle ?*, in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, <https://journals.openedition.org/ries/3501>, [04/02/2020], page 3/11.

en plus interconnectés, sont de plus en plus interdépendants. Ce fait d'être interconnecté et interdépendant a pour conséquence que tout le monde est en contact avec tout le monde au-delà des frontières. Tout ceci fait que le cosmopolitisme, comportement basé sur le principe de l'universalité, doit être traduit en faits. Mais les êtres humains peuvent être éduqués à la citoyenneté. L'éducation à la citoyenneté désigne un apprentissage regroupant la géographie, l'histoire, la religion, la littérature et les sciences environnementales. L'éducation à la citoyenneté devient alors un domaine d'apprentissage pour les enfants, les jeunes et les adultes. L'éducation à la citoyenneté est alors centrée sur l'éducation sociale, l'éducation civique et l'éducation politique. L'éducation à la citoyenneté est essentiellement basée sur des valeurs éthiques, c'est-à-dire des valeurs basées sur la morale. Ces valeurs éthiques se réfèrent elles-mêmes en partie aux droits civiques, aux droits sociaux et aux droits politiques dans l'objectif d'être des valeurs universelles.

La mondialisation devient le creuset dans lequel les systèmes éducatifs contribuent à la formation de la citoyenneté, car ces systèmes éducatifs forment les êtres humains à des savoirs, à des savoir-faire et des valeurs. Tous ces savoirs et savoir-faire permettent à leur tour à tous ceux qui les ont appris de comprendre le monde et de s'engager beaucoup plus dans la vie, dans l'environnement, dans la politique. À travers cette meilleure compréhension du monde et ce plus profond engagement, ces personnes formées agissent beaucoup plus sur l'humanité et la communauté mondiale.

Dans le cadre de la mondialisation, la citoyenneté se retrouve donc dans des programmes éducatifs. Ces programmes sont en rapport avec l'instruction civique, l'éducation aux droits humains, l'éducation à la paix, l'éducation à l'interculturalité. Néanmoins, dans le contexte de la mondialisation, la citoyenneté reste toujours liée à l'État-Nation. C'est tout ceci que SOBHI TAWIL exprime quand il écrit :

Les multiples processus liés à la mondialisation – qu'ils soient économiques, technologiques, environnementaux ou politiques – transforment progressivement la conception et la pratique traditionnelle de la citoyenneté. La consolidation du régime international des droits humains, la plus grande connectivité et interdépendance accrue entre les individus et les groupes de par le monde, ainsi que l'émergence de formes d'engagement civique trans ou post-nationales participent tous à cette transformation. Cependant, en dépit des transformations liées à la mondialisation, la réalité juridique de la citoyenneté, ainsi que sa pratique, restent encore largement centrées au niveau de l'État-nation. Ceci explique, en partie du moins, les confusions possibles et les résistances potentielles quant à l'introduction de la notion d'éducation à la citoyenneté mondiale dans le discours sur l'éducation au niveau international.¹⁰

Conclusion

La mondialisation s'exprime à travers des êtres humains qui sont de plus en plus en contact, liés et interdépendants. La mondialisation a, par conséquent, un impact certain sur la conception originelle de la citoyenneté. Les êtres humains donnent l'impression, dans leur comportement, qu'ils n'appartiennent pas à un pays précis, mais plutôt au monde entier. Les avis des hommes et les actes posés par eux vont au-delà des frontières des pays auxquels ils appartiennent. Dans cette situation, la citoyenneté qui est originellement liée à l'État, à la nation, n'existe presque plus, puisqu'à cause de la mondialisation, les individus ne sont plus limités à leurs pays. Néanmoins, conformément aux décisions juridiques, la citoyenneté reste toujours liée à un pays. Conformément à la réalité juridique, on est toujours citoyen d'un pays. Même le concept de citoyenneté mondiale n'existe pas en droit. La mondialisation est donc le concept qui désigne le comportement de l'être humain et qui donne l'impression que cet être n'appartient plus à son pays seulement, mais plutôt au monde entier. La citoyenneté, vue de manière réaliste, n'est quant à elle liée qu'à un pays. Mondialisation et citoyenneté sont donc séparées, même si, dans certaines circonstances, certaines personnes les lient.

¹⁰ Sobhi TAWIL, *Le concept de « citoyenneté mondiale » un apport potentiel pour l'éducation multiculturelle ?*, in Revue internationale d'éducation de Sèvres, <https://journals.openedition.org/ries/3501>, [04/02/2020], page 9/11.

Bibliographie

BEAUCIRE Francis *et al.*, *Géographie humaine, Questions et enjeux du Monde Contemporain*, 2014, 2^e édition, Paris, Armand Colin.

BLANCHETON Bertrand, *MONDIALISATION - Histoire de la mondialisation*, in Universalis <http://www.universalis.fr/encyclopedie/mondialisation-histoire-de-la-mondialisation/> (05.02.2020).

BRUNEL Sylvie, *Qu'est-ce que la mondialisation?*, https://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-la-mondialisation_fr_15307.html, (03.02.2020)

CHANDA Yanda, (traduit par Alain Archambault), *Qu'est-ce que la mondialisation ?*, <https://yaleglobal.yale.edu/node/58381>, (03.02.2020).

Citoyenneté, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Citoyenneté>, (04.02.2020).

DABO Gbota, 2000, *Die Politik Deutschlands und Frankreichs bei der Aushandlung der Verträge von Jaunde bis Lomé-III* (Thèse de Doctorat Unique, Institut d'Histoire de l'Université de Düsseldorf, Allemagne), Düsseldorf, Universität.

DICTIONNAIRE LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, Édition 2019.

GÉOCONFLUENCES, éduscol, Ressources de géographie pour les enseignants, *Mondialisation*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/mondialisation>, (03.02.2020).

KUENGIENDA Martin, 2004, *L'Afrique doit-elle avoir peur de la mondialisation?*, Paris, L'Harmattan.

LAKEHAL Mokhtar, 2006, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Ellipses Édition Marketing S.A.

Mondialisation, <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Mondialisation&oldid=166543364>, (03.02.2020).

"Mondialisation: définition, fonctionnement, conséquences – Qu'est-ce que la mondialisation", <https://youmatter.world/fr/definition/mondialisation-definition-consequence-histoire/>, (03.02.2020).

TAWIL Sobhi, *Le concept de « citoyenneté mondiale » un apport potentiel pour l'éducation multiculturelle?*, in Revue internationale d'éducation de Sèvres, <https://journals.openedition.org/ries/3501>, (04.02.2020).